



Déclaration préalable
SUDCT Région Occitanie
Comité Social Technique
du 1^{er} février 2024



Cette déclaration a été lue en introduction du CST

Ce 1er février est un jour de colère, chez nos camarades de l'Education Nationale, soutenu.e.s dans la grève et la contestation par plusieurs agent.e.s de lycées voire des parents d'élèves, mais aussi colère des agriculteur.trices.

Si nous sommes bien entendu solidaires de la lutte contre la casse de l'école publique, c'est pourtant le mouvement de contestation des agriculteur.trice.s que nous évoquerons dans ce liminaire de CST, ce qui se justifie à plusieurs titres.

A Carcassonne, le Comité d'Action Viticole a soufflé un bâtiment de la DREAL, dans la nuit du 18 au 19 janvier 2024. Cela s'ajoute aux multiples dégradations des bâtiments du Trésor Public, des douanes, ou encore de DDTM, qui s'ajoutent aux actions de déversement de lisier, de fumier, de tripes... et aux feux de toute nature.

Rappelons dans ce contexte de montée des tensions, et de dégradations "autorisées" que des agent.e.s de notre collectivité pourraient être impacté.e.s, et cela de différentes manières.

Tout d'abord, rappelons que la Région Occitanie est l'autorité de gestion d'une grande partie des aides de la PAC au travers du fonds FEADER et du programme LEADER.

Aujourd'hui, les bâtiments régionaux ou ceux de l'Etat où se situent encore des agent.e.s transféré.e.s à la collectivité, pourraient être la cible d'actions des agriculteur.trice.s en colère. Que fait la Région pour protéger physiquement et moralement ses agent.e.s?

Ensuite, nous alertons aujourd'hui sur les réponses que pourraient être tentées d'amener la collectivité pour faire face à la détresse du monde agricole : augmenter la cadence des instructions et des paiements, s'engager toujours plus pour une restauration à base de produits locaux et/ou de qualité dans des lycées, le tout sans les moyens humains nécessaires...

En sommes-nous capables ? Pour SUD, c'est non. Et ce n'est pas faute d'avoir prévenu.

Concernant les équipes de la DELTAA, elles ont ouvertement fait part de leur souffrance lors d'un "audit". Cet « audit » a été mené non pas par une experte en organisation du travail mais par une "coach" qui selon son site Internet pratique «

l'Hypnose Spirituelle et symbolique, l'Hypnose Ericksonienne, les Constellations systémiques et familiales, les Quêtes de vision, la Communication bienveillante, l'analyse transactionnelle... », bref autant de spécialités qui ne devraient pas être mobilisées par une administration mais plutôt faire l'objet d'une saisie de la MIVILUDES!

« Prestation » dont nous souhaiterions connaître le coût, au passage, car si elle a permis à des personnes de s'exprimer, il n'en ressort aucune piste d'action concrète.

Le format de restitution en décembre 2023 était très "malaisant", pointant avant tout des dérives managériales personnelles mais **omettant de traiter les dérives institutionnelles et/ou organisationnelles** :

- **Turn-over élevé**, et très nombreux postes vacants un an après le transfert des agent.e.s DDT(M) et DRAAF
- **Sous-effectifs chroniques malgré la charge de travail élevée,**
- **Budgets en berne et gestion à la petite semaine de crédits insuffisants,**
- **Expertise des agent.e.s non reconnue**, en période COVID avec la gestion d'aides sans instruction sérieuse, qui engendre au moment des demandes de paiement un fort sentiment d'avoir mal fait le travail au détriment des bénéficiaires
- Sentiment que l'expertise tant des cadres que des gestionnaires et instructeur.trice.s est sous-estimée par la collectivité, en termes de rémunération notamment ou encore manque de reconnaissance de la responsabilité attendue des responsables d'unités territoriales transférées des DDT(M) et de la DRAAF en charge de la gestion du FEADER
- **Solitude face à la détresse des bénéficiaires, avec peu ou pas d'éléments de langage,**
- **Modification en profondeur de l'organisation du travail avec notamment sa territorialisation sans travail sur ce point avec les instances,**
- Et enfin, **mise sous tutelle d'une DGD dont c'est la seule direction opérationnelle**, ce qui nous interroge depuis le début quant-aux objectifs réels de la dernière réorganisation ?

Tout cela n'est pas un bon signal à envoyer aux agriculteur.trice.s qui ont besoin en urgence de l'instruction ou du versement de ces aides.

Concernant les lycées, et les cuisines centrales, on s'attend à une mise en avant de l'effort régional de soutien aux agriculteurs via la restauration scolaire, via la politique d'achat de produits locaux et/ou de qualité.

Pourtant là encore, nous devons alerter sur le manque de moyens humains pour rendre ces engagements réalistes :

- **Non reconnaissance des métiers de la restauration dans le RIFSEEP,**
- **Absence de réflexion sur ce qu'engendrent des lois comme EGALIM ou les décisions régionales en termes de travail quotidien pour les équipes...**

Combien de responsables de restauration préféreront quitter leur poste que poursuivre avec plus de contraintes que de moyens ?

En effet, fixer des objectifs ambitieux sans moyens supplémentaires humains, c'est une injonction contradictoire.

Oui, travailler les produits locaux et/ou de qualité, c'est soutenir les filières agricoles locales vertueuses.

Mais non, cela ne peut pas se faire simplement à coups de crédits pour compenser le prix des matières, et de quelques investissements matériels.

Oui, les collègues cuisinier.ère.s ont à cœur de bien faire leur métier, de valoriser les produits régionaux, mais sans renforts ni reconnaissance, cela revient concrètement à porter atteinte à leur santé physique et mentale. C'est ce que confirme l'alerte de la Médecine de Prévention et de la CoHs du Lycée Mermoz de Montpellier concernant l'Unité de Production Centrale de Mermoz ces dernières semaines.

La situation des agriculteur.trice.s n'est pas sans lien avec la nôtre. Et ne pas tenir compte de notre alerte, c'est prendre de gros risques de décevoir non seulement les agriculteur.trice.s qui sont dans la rue, mais également les agent.e.s qui seront à coup sûr mobilisé.e.s pour leur répondre...

Appel à toutes celles et tous ceux qui ne veulent pas subir, ni maintenant ni après, la dégradation de leurs conditions de travail.

Appel à toutes celles et tous ceux qui ne comptent pas se résigner et accepter toujours plus de charge de travail, sans les effectifs ou les conditions nécessaires.

Appel à toutes celles et tous ceux qui ont à cœur de préserver des conditions de travail dignes pour leurs collègues précarisé.e.s.

Rejoignez-nous !

En Occitanie comme au national, notre syndicat est mobilisé pour l'amélioration de nos conditions de travail et de notre rémunération.

Ne nous regardez pas, rejoignez-nous !

www.sudct-regionoccitanie.org
sudct.occitanie@laposte.net

06 85 69 18 81 / 07 85 01 77 13

